

RAPPORT

Troisième trimestre 2026 — Juillet à septembre

*Identité légale · Accès à la justice et observation des procès · Protection et lutte contre
les VBG · Jeunesse, paix et participation citoyenne*

Sigles et acronymes

Sigle	Signification
BPM	Brigade de protection des mineurs
CERF	Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires des Nations Unies
COUD	Centre d'opérations d'urgence départemental
EPU	Examen périodique universel
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IBESR	Institut du bien-être social et de recherches
MCDFD	Ministère à la Condition féminine et aux Droits des femmes
MJSP	Ministère de la Justice et de la Sécurité publique
MSF	Médecins Sans Frontières
MSPP	Ministère de la Santé publique et de la Population
OCNH	Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti
ODD	Objectifs de développement durable
ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (bureau régional ROPAN)
OPC	Office de la Protection du Citoyen
PBF	Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix
PDI	Personnes déplacées internes
PNOP-MJ	Programme national d'observation des procès et de monitoring judiciaire
RRC	Réduction des risques de catastrophes
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
VBG	Violences basées sur le genre

1. Résumé exécutif

Au troisième trimestre 2026, l'OCNH a obtenu des résultats mesurables sur ses deux axes stratégiques, **gouvernance et État de droit** d'une part, **droits humains, protection et accompagnement des personnes déplacées** d'autre part. L'organisation est intervenue dans quatre départements (Nord-Est, Centre, Ouest et Grand'Anse), en partenariat avec le HCR, l'UNFPA, le CERF, le PBF et l'ONUDC, ainsi qu'avec les institutions nationales compétentes, au premier rang desquelles la Protection civile du Centre.

Identité légale. Dans le cadre du Projet frontalier financé par le HCR, **1 945 personnes** ont été enregistrées à l'état civil dans le Nord-Est, dont une large majorité d'enfants, et **127 personnes** ont bénéficié d'une assistance juridique. Sur **initiative propre**, l'OCNH a en outre organisé à Hinche une clinique mobile, lancée en présence de la **Mairie de Hinche**, de l'**IBESR** et du **Bureau de l'état civil de Hinche**, qui a permis à **234 nourrissons** nés pendant les attaques armées de Mirebalais d'obtenir gratuitement leur acte de naissance.

Accès à la justice. L'OCNH a lancé le **Programme national d'observation des procès et de monitoring judiciaire (PNOP-MJ)**, qu'elle a conçu et qu'elle porte. La formation de la première cohorte de **25 moniteurs**, financée par l'ONUDC, s'est achevée le 30 septembre. L'OCNH a également réuni l'État, l'OPC, les agences des Nations Unies et la société civile pour préparer l'**Examen périodique universel** d'Haïti.

Protection. Avec l'appui de l'UNFPA et du CERF, l'OCNH a mené des **activités de prise en charge médicale à base communautaire** au bénéfice de **442 survivantes de VBG** ; **1 883 personnes** ont été sensibilisées dans les sites de déplacés et **500 kits de dignité** ont été distribués. Sur le site de Papaye à Hinche, un dispositif de protection est en place et une **boîte à suggestions** a été installée à la demande de la communauté du site.

Collaboration avec la Protection civile. L'OCNH travaille en étroite collaboration avec la **Direction départementale de la Protection civile du Centre**. Elle a notamment assuré l'**appui logistique** de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes (13 octobre 2026).

Jeunesse et paix. **40 jeunes leaders** de la Grand'Anse ont été formés à la participation électorale (projet Espace civique, HCDH/PBF), et une action d'éducation à la paix a été menée à l'occasion de la Journée internationale de la paix.

Chiffres clés du trimestre

1 945 personnes enregistrées à l'état civil	234 actes de naissance délivrés (initiative OCNH)	127 personnes en assistance juridique (cumul)	25 moniteurs judiciaires formés
442 survivantes de VBG — prise en charge médicale à base communautaire	1 883 personnes sensibilisées aux VBG	500 kits de dignité distribués	40 jeunes leaders formés

2. Approche et principes d'intervention

Les interventions de l'OCNH reposent sur les normes et principes internationaux suivants, qui structurent la conception, la mise en œuvre et le suivi des activités :

- Approche fondée sur les droits humains : les bénéficiaires sont considérés comme titulaires de droits et les institutions publiques comme débitrices d'obligations ; l'OCNH travaille avec les services de l'État (état civil, justice, protection sociale, protection civile) pour renforcer leur capacité à répondre.
- Gestion axée sur les résultats : chaque activité est rattachée à un indicateur, une cible et une source de vérification, et les données sont consolidées chaque mois.
- Approche centrée sur les survivantes : confidentialité, consentement éclairé, sécurité et non-discrimination ; les données relatives aux survivantes sont anonymisées.
- Intérêt supérieur de l'enfant : priorité à l'enregistrement des naissances et à la protection des enfants déplacés.
- Ne pas nuire, redevabilité envers les populations affectées et localisation : implication des comités de gestion des sites et des autorités locales, mécanismes de remontée des plaintes et suggestions (boîte à suggestions à Papaye), et action conduite par une organisation haïtienne ancrée dans les communautés.
- Ventilation des données par sexe, âge et zone géographique.

Alignement sur les cadres internationaux

Domaine d'intervention	Cadres de référence
Identité légale et enregistrement des naissances	ODD 16.9 ; Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), art. 24.2 ; Convention relative aux droits de l'enfant, art. 7 ; campagne #IBelong du HCR pour l'éradication de l'apatridie
Accès à la justice et procès équitable	ODD 16.3 et 16.5 ; PIDCP, art. 14 ; Principes fondamentaux relatifs à l'indépendance de la magistrature
Protection et lutte contre les VBG	ODD 5.2 ; CEDEF ; Principes directeurs relatifs au déplacement interne ; normes minimales interagences VBG
Réduction des risques de catastrophes	Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) ; ODD 11.5 et 13.1
Jeunesse, paix et participation	ODD 16.7 ; résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité sur la jeunesse, la paix et la sécurité
Redevabilité internationale	Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme

3. Résultats — Axe 1 : Bonne gouvernance et État de droit

L'identité légale est la porte d'entrée de la citoyenneté : sans acte de naissance, une personne ne peut ni faire valoir ses droits, ni accéder aux services publics essentiels, ni bénéficier pleinement de l'aide humanitaire, et elle s'expose au risque d'apatridie. Dans les zones frontalières et parmi les populations déplacées, cet enjeu est décisif.

3.1 Projet frontalier d'accès à l'identité légale (Nord-Est)

Partenaire financier : HCR · Partenaires de mise en œuvre : bureaux d'état civil de Ouanaminthe, Capotille et Mont-Organisé

L'OCNH accompagne les bureaux d'état civil du Nord-Est pour rapprocher l'enregistrement des naissances des populations frontalières. Au cours du trimestre, **1 945 personnes** ont été enregistrées : 1 016 en juillet, 405 en août et 524 en septembre, soit une **progression de 29,4 %** entre août et septembre.

En septembre, **458 personnes** ont été appuyées pour l'obtention de documents d'état civil, d'identité ou de statut juridique, et **66 personnes** ont reçu une assistance juridique, soit **330 % de la cible mensuelle** (20). Le cumul de l'assistance juridique atteint **127 bénéficiaires**, soit 211,7 % de la cible révisée.

Le bureau de Ouanaminthe **a dépassé sa cible mensuelle (103,1 %)**, et le taux de réalisation combiné des trois bureaux actifs est passé de **58,9 % à 78,4 %** en un mois. En septembre, les **enfants de 0 à 17 ans représentaient 86,7 %** des bénéficiaires, et les **femmes et filles 50,4 %**.

Tableau 1 — Enregistrements réalisés par bureau d'état civil (juillet-septembre 2026)

Bureau d'état civil	Juillet	Août	Septembre	Total T3
Ouanaminthe	701	165	248	1 114
Capotille	218	110	122	450
Mont-Organisé	97	130	154	381
Total	1 016	405	524	1 945

3.2 Clinique mobile d'enregistrement des naissances à Hinche — initiative propre de l'OCNH

Initiative et financement : OCNH · Partenaires institutionnels : Bureau de l'état civil de Hinche, Mairie de Hinche, IBESR · Lieu : site de déplacés de Papaye

Face au nombre d'enfants nés pendant les attaques armées de Mirebalais et privés d'existence légale, l'OCNH a pris l'initiative, sur ses fonds propres, d'organiser le **18 septembre 2026** une clinique mobile d'enregistrement des naissances sur le site de Papaye, en partenariat avec le Bureau de l'état civil de Hinche.

Le lancement de la clinique s'est tenu en présence de la **Mairie de Hinche**, de l'**Institut du bien-être social et de recherches (IBESR)** et du **Bureau de l'état civil de Hinche**. Cette présence conjointe des autorités communales, de l'institution nationale de protection de l'enfance et de l'administration de l'état civil a donné à l'opération un solide ancrage institutionnel et témoigne de l'appropriation de l'initiative par les acteurs locaux.

234 enfants âgés d'un jour à 24 mois ont ainsi obtenu **gratuitement leur acte de naissance** en une seule journée. Cette action montre la capacité de l'OCNH à mobiliser rapidement l'administration de l'état civil au plus près des populations déplacées, et constitue un **modèle reproductible** dans les autres sites d'accueil.

Valeur ajoutée de l'OCNH

Une journée, un site, **234 enfants** protégés contre le risque d'apatridie, avec l'adhésion de la Mairie, de l'IBESR et de l'état civil : le coût unitaire est faible et l'impact sur les droits est immédiat. Le modèle est prêt à être étendu à d'autres sites de déplacés du Centre et de l'Ouest.

3.3 Programme national d'observation des procès et de monitoring judiciaire (PNOP-MJ)

Programme conçu et porté par l'OCNH · Formation de la première cohorte financée par l'ONUDC (bureau régional ROPAN)

L'OCNH a conçu le **Programme national d'observation des procès et de monitoring judiciaire**, qui vise à doter Haïti d'un réseau de moniteurs capables d'observer les audiences de façon indépendante, de documenter le respect des garanties du procès équitable et de produire des recommandations fondées sur des données à l'intention des acteurs de la chaîne pénale.

Du **28 au 30 septembre 2026**, l'OCNH a formé la **première cohorte de 25 moniteurs** du département de l'Ouest, avec le financement de l'ONUDC. La formation portait sur :

- les normes internationales du procès équitable (PIDCP, art. 14) ;
- le contentieux des crimes économiques et la typologie des infractions prévues par la loi de 2014 sur la prévention et la répression de la corruption ;
- des cas pratiques et des ateliers d'application sur les techniques d'observation et de documentation des audiences.

Cette première cohorte jette les bases d'un dispositif national. L'OCNH recherche des partenaires pour former les cohortes suivantes, étendre le programme aux autres juridictions et publier des rapports périodiques d'observation.

3.4 Mobilisation autour de l'Examen périodique universel (EPU)

15 septembre 2026 · Hôtel Montana, Port-au-Prince

L'OCNH a réuni le **Ministère de la Justice et de la Sécurité publique**, l'**Office de la Protection du Citoyen**, le **HCDH**, le **HCR**, les acteurs judiciaires et plusieurs organisations de la société civile dans un atelier de sensibilisation, de renforcement des capacités et de mobilisation en vue de l'examen d'Haïti par le Conseil des droits de l'homme (janvier 2027).

L'atelier a permis d'harmoniser la compréhension du mécanisme de l'EPU, de faire le point sur la mise en œuvre des recommandations du cycle précédent et de renforcer la concertation entre l'État, les partenaires internationaux et la société civile pour l'État de droit et la redevabilité. L'OCNH a par ailleurs soumis sa contribution écrite au processus.

4. Résultats — Axe 2 : Droits humains, protection et accompagnement des personnes déplacées

Projet de prévention et de réponse aux VBG · Partenaire : UNFPA · Financement : CERF · Zones : Port-au-Prince (Ouest) et Hinche (Centre)

Dans un contexte de déplacements massifs liés à la violence armée, l'OCNH met en œuvre une réponse intégrée qui associe prévention, activités de prise en charge médicale à base communautaire des survivantes, référencement vers les services spécialisés et renforcement du système local de protection.

4.1 Activités de prise en charge médicale à base communautaire des survivantes

Au cours du trimestre, **442 survivantes** ont bénéficié des **activités de prise en charge médicale à base communautaire** menées par l'OCNH. À Port-au-Prince, la gestionnaire de cas de l'OCNH a reçu et écouté **92 survivantes de violences sexuelles**, notamment originaires de Delmas (31), de Port-au-Prince (25) et de Cité Soleil (9) ; **61 d'entre elles ont bénéficié d'un accompagnement psychologique**.

16 référencements ont été réalisés vers les services spécialisés : 15 vers l'Hôpital Sainte-Thérèse de Hinche pour un suivi médical et 1 vers FADHRIS. Par ailleurs, **100 survivantes supplémentaires** ont été identifiées et enregistrées pour l'assistance monétaire.

4.2 Prévention et sensibilisation communautaire

Les séances de sensibilisation menées dans les sites de déplacés (camps de l'OPL, des Affaires sociales, de MSF, de la Pompe Gazoline de Lalue et de Mormon) ont touché **1 883 personnes**, dont **1 397 femmes et filles (74,2 %)** et 486 hommes et garçons (25,8 %).

500 kits de dignité ont été distribués aux personnes déplacées, dont 300 dans les locaux de l'OCNH à Delmas 60 et 200 dans le camp de Delmas 33 (MSF). Les distributions étaient accompagnées d'une **semaine d'actions psychosociales** (techniques de relaxation et de gestion des émotions) destinée à renforcer la confiance et le bien-être des participantes.

4.3 Protection de l'enfance et des personnes déplacées à Hinche (site de Papaye)

En juillet, l'OCNH a conduit une **mission d'évaluation rapide des besoins** sur le site de Papaye. Elle a identifié **72 familles (314 personnes)** ayant besoin d'une assistance alimentaire, des besoins en eau, hygiène et assainissement, ainsi que des facteurs de risque de VBG (sécurisation des installations réservées aux femmes, éclairage et surveillance nocturnes). Ces constats orientent la réponse de l'OCNH et de ses partenaires sur le site.

Sur cette base, l'OCNH a :

- mis en place le **premier espace sûr** pour femmes et filles à Hinche, sur les quatre prévus par le projet ;
- sensibilisé, le **12 septembre, 66 enfants déplacés de Mirebalais** (40 filles et 26 garçons) à la protection du corps, à la prévention des abus, à la gestion des risques et à l'accès aux personnes et services de confiance ;
- appuyé le déploiement d'une **clinique mobile de santé** et mené des **actions d'assainissement** du site ;
- installé, **à la demande de la communauté du site de Papaye**, une **boîte à suggestions** qui permet aux personnes déplacées de faire remonter, en toute confidentialité, leurs préoccupations, plaintes et propositions ;
- mobilisé les **comités de gestion du site** et les **autorités locales** pour favoriser l'adhésion communautaire.

Redevabilité envers les populations affectées

La boîte à suggestions de Papaye répond à une demande exprimée par les résidents eux-mêmes. Elle donne aux personnes déplacées un canal direct et confidentiel pour s'exprimer sur l'assistance reçue et permet à l'OCNH d'ajuster sa réponse à leurs besoins réels.

4.4 Renforcement du système local de protection

L'OCNH s'est positionnée comme un partenaire du système local de protection à Hinche. Elle a appuyé des **rencontres de coordination sur les services VBG**, appuyé des **mécanismes de protection de l'enfance** et animé un **atelier sur le circuit de référencement** des cas de VBG, avec l'IBESR, la BPM, le MCFDF, le MSPP et les organisations partenaires. Ces échanges ont permis de fluidifier le référencement et le contre-référencement, et d'orienter les survivantes plus rapidement et de façon plus structurée vers les services adaptés.

4.5 Collaboration avec la Protection civile du Centre

Direction départementale de la Protection civile du Centre · Appui logistique : OCNH

L'OCNH entretient une **collaboration étroite et constante** avec la Direction départementale de la Protection civile du Centre. Les deux institutions partagent un même objectif : renforcer la résilience des communautés du Centre, et en particulier celle des familles déplacées accueillies à Hinche, face aux risques de catastrophes.

Cette collaboration s'est concrétisée par l'**appui logistique de l'OCNH** à la commémoration de la **Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes** (13 octobre 2026), placée sous le thème « **La résilience commence à la maison** ». Le programme, conduit par la Protection civile du Centre, comprenait :

- un **atelier d'échanges et de concertation** entre les acteurs concernés sur les principaux risques de catastrophes dans le département du Centre (lundi 12 octobre 2026, COUD du Centre) ;
- la **diffusion de messages de sensibilisation** par les ambassadeurs de la Protection civile du Centre sur les médias sociaux (mardi 13 octobre 2026) ;
- une **émission radiophonique de sensibilisation** en multiplex consacrée au thème de la Journée (13 octobre 2026, à partir de 18 h).

Ces activités se sont déroulées au début du quatrième trimestre ; elles seront détaillées dans le rapport du T4.

Un partenariat de terrain

En appuyant la Protection civile du Centre, l'OCNH contribue à ce que la prévention des risques atteigne aussi les familles déplacées : la résilience commence à la maison, y compris sur les sites d'accueil.

5. Résultats — Axe transversal : Jeunesse, paix et participation citoyenne

5.1 Journée internationale de la jeunesse — participation électorale des jeunes (Grand'Anse)

12 août 2026 · Projet Espace civique · Partenaire : HCDH · Financement : PBF

À l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, l'OCNH a organisé un atelier sur la participation et l'engagement des jeunes dans le processus électoral. **40 jeunes leaders** issus de plusieurs communes du département de la Grand'Anse y ont été outillés pour jouer un rôle actif, informé et pacifique dans la vie démocratique, conformément à la résolution 2250 du Conseil de sécurité.

5.2 Journée internationale de la paix (21 septembre)

Thème 2026 : « Investir dans la paix – Pour tous, partout, chaque jour »

Dans le cadre de son initiative d'éducation à la paix et à la citoyenneté, l'OCNH a mené une action de sensibilisation auprès des jeunes sur les valeurs de paix, de tolérance, de solidarité, de dialogue et de respect mutuel. Par des échanges participatifs et des activités éducatives, les participants ont été encouragés à s'engager dans la prévention des conflits et à faire de la paix une responsabilité individuelle et collective au quotidien.

6. Cadre de suivi des résultats

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs du trimestre, avec leur cible et leur source de vérification.

Indicateur	Résultat T3	Cible	Source de vérification
Identité légale (HCR – Projet frontalier ; initiative OCNH)			
Personnes enregistrées à l'état civil (Nord-Est)	1 945	—	Registres des bureaux d'état civil ; base de données OCNH
Personnes ayant reçu une assistance juridique (cumul)	127	211,7 % de la cible révisée	Fiches d'assistance juridique
Assistance juridique en septembre	66	20 / mois (330 %)	Fiches d'assistance juridique
Taux de réalisation combiné des bureaux actifs	78,4 %	—	Rapport mensuel HCR
Actes de naissance délivrés par la clinique mobile de Hinche	234	Initiative OCNH	Liste du Bureau de l'état civil de Hinche
Accès à la justice			
Moniteurs judiciaires formés (PNOP-MJ, cohorte 1)	25	25	Listes de présence ; rapport de formation ONUDC
Atelier multi-acteurs de préparation de l'EPU	1	1	Rapport d'atelier ; liste des institutions
Protection et VBG (UNFPA / CERF)			
Survivantes ayant bénéficié de la prise en charge médicale à base communautaire	442	1 000 (projet)	Dossiers de gestion de cas (anonymisés)
Survivantes accompagnées psychologiquement (Port-au-Prince)	61	—	Dossiers de gestion de cas
Personnes sensibilisées (dont 74,2 % femmes et filles)	1 883	3 000 (projet)	Fiches de sensibilisation
Références vers les services spécialisés	16	—	Fiches de référencement
Kits de dignité distribués	500	—	Listes de distribution
Espaces sûrs opérationnels à Hinche	1	4 (projet)	Rapport de site
Enfants sensibilisés à l'autoprotection (Papaye)	66	—	Listes de présence
Boîte à suggestions installée (site de Papaye)	1	Demande de la communauté	Rapport de site ; photo
Réduction des risques de catastrophes			
Journée internationale RRC appuyée (Protection civile du Centre)	1 (oct. 2026)	—	Programme officiel de la Protection civile du Centre
Jeunesse et paix			

Indicateur	Résultat T3	Cible	Source de vérification
Jeunes leaders formés à la participation électorale	40	—	Listes de présence HCDH/PBF

7. Partenariats et coordination

Partenaire	Nature du partenariat au T3 2026
HCR	Financement du Projet frontalier d'accès à l'identité légale (Nord-Est) ; participation à l'atelier EPU
UNFPA / CERF	Projet de prévention et de réponse aux VBG en faveur des personnes déplacées (Ouest et Centre)
ONUDC (ROPAN)	Financement de la formation de la première cohorte du PNOP-MJ
HCDH / PBF	Projet Espace civique (jeunesse et participation électorale) ; participation à l'atelier EPU
MJSP, OPC	Participation institutionnelle à la mobilisation pour l'EPU
Protection civile du Centre	Collaboration étroite et suivie ; appui logistique de l'OCNH à la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes (12-13 octobre 2026)
Bureaux d'état civil	Ouanaminthe, Capotille, Mont-Organisé (Nord-Est) ; Hinche (Centre)
Mairie de Hinche, IBESR	Présence au lancement de la clinique mobile d'enregistrement des naissances (site de Papaye)
Acteurs de protection à Hinche	Protection civile, IBESR, BPM, MCFDF, MSPP, Hôpital Sainte-Thérèse de Hinche
Partenaires opérationnels	MSF (camp de Delmas 33), FADHRIS, comités de gestion des sites

8. Perspectives et opportunités de partenariat

Les résultats du trimestre confirment la capacité de l'OCNH à produire un impact rapide et vérifiable, au plus près des communautés. Pour consolider et étendre ces acquis, l'OCNH propose à ses partenaires techniques et financiers les axes d'investissement suivants :

Axe d'investissement	Action proposée	Résultat attendu
Identité légale	Intensifier le Projet frontalier à Fort-Liberté, Ferrier et Carice ; déployer les volets formation des officiers d'état civil, sensibilisation communautaire et mécanismes de redevabilité	Couverture complète des communes frontalières ciblées
Cliniques mobiles d'état civil	Reproduire le modèle de Hinche dans les autres sites de déplacés, avec les mairies, l'IBESR et les bureaux d'état civil	Des milliers d'enfants déplacés protégés contre l'apatridie
PNOP-MJ	Former les cohortes suivantes, déployer l'observation dans les juridictions, publier des rapports d'observation	Un réseau national de moniteurs et des données probantes sur le procès équitable

Axe d'investissement	Action proposée	Résultat attendu
Réponse aux VBG	Compléter le réseau d'espaces sûrs à Hinche, assurer le transfert monétaire des 100 survivantes identifiées, consolider le circuit de référencement	Prise en charge médicale à base communautaire étendue et durable
Besoins de base à Papaye	Assistance alimentaire pour 72 familles, eau, hygiène et assainissement, éclairage sécurisé ; suivi des retours de la boîte à suggestions	Réduction des risques de protection sur le site
Réduction des risques de catastrophes	Poursuivre la collaboration avec la Protection civile du Centre, notamment pour la sensibilisation des familles déplacées	Communautés et sites de déplacés mieux préparés
Plaidoyer EPU	Accompagner le plaidoyer de la société civile auprès des États à Genève (janvier 2027) et le suivi des recommandations	Recommandations portées et suivies
Jeunesse et paix	Étendre les formations à la participation citoyenne et à l'éducation à la paix	Jeunes engagés dans la prévention des conflits

Engagement de l'OCNH

L'OCNH réaffirme sa volonté de travailler aux côtés de l'État haïtien, des agences des Nations Unies et des partenaires techniques et financiers pour restaurer l'État de droit, garantir l'identité légale de chaque Haïtienne et de chaque Haïtien, et protéger la dignité des personnes les plus vulnérables.

Annexe — Galerie photographique



Photo 1 — Activité de relaxation et distribution de kits de dignité aux personnes déplacées — locaux de l'OCNH, Delmas 60 (UNFPA/CERF)



Photo 2 — Séance de sensibilisation au profit des enfants déplacés de Mirebalais — site de Papaye, Hinche (UNFPA/CERF)



Photo 3 — Atelier sur la participation des jeunes au processus électoral — Grand'Anse (projet Espace civique, HCDH/PBF)



Photo 4 — Lancement de la clinique mobile d'enregistrement des naissances, en présence de la Mairie de Hinche, de l'IBESR et du Bureau de l'état civil — site de Papaye, Hinche (initiative OCNH)



Photo 5 — Distribution de 200 kits de dignité aux personnes déplacées — camp de Delmas 33 (MSF)



Photo 6 — Atelier de préparation de l'Examen périodique universel — Hôtel Montana, 15 septembre 2026



Photo 7 — Formation de la première cohorte de moniteurs du PNOP-MJ — 28-30 septembre 2026 (financement ONUDC)



Photo 8 — Semaine d'actions psychosociales de prévention des VBG (relaxation et gestion des émotions) — UNFPA



Photo 9 — Renforcement des capacités de l'état civil —
département du Nord-Est (HCR)



Photo 10 — Mission d'évaluation de l'OCNH — ferme de Papaye,
Hinche



Photo 11 — Partenariat avec le Bureau de l'état civil de Hinche



Photo 12 — Boîte à suggestions installée par l'OCNH à la
demande de la communauté — site de Papaye, Hinche



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION
CIVILE DU CENTRE

13 OCTOBRE
JOURNÉE INTERNATIONALE
POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES
DE CATASTROPHES

THEME: LA RESILIENCE
COMMENCE A LA MAISON

AU PROGRAMME

1. Organisation d'un atelier d'échanges et de concertation entre les acteurs concernés autour des principaux risques de catastrophes dans le département du Centre.
 ♦ Date et heure: Lundi 12 octobre 2026, 10h am.
 ♦ Lieu: COUD du Centre
2. Diffusion de messages de sensibilisation par les ambassadeurs de la Protection civile du Centre.
 ♦ Date: Mardi 13 octobre 2026
 ♦ Canaux de diffusion: Médias sociaux
3. Réalisation d'une émission radiophonique de sensibilisation consacrée au thème de la journée.
 ♦ Format: Multiplex
 ♦ Date et heure: 13 octobre 2026 à partir de 18h

« La résilience ne se résume pas à la reconstruction après une catastrophe. Elle commence avant que la catastrophe ne frappe, et elle commence chez soi ».

Appui logistique: OCNH

Photo 13 — Programme de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes — Protection civile du Centre, appui logistique OCNH (13 octobre 2026)